

9 e Congrès international Association Internationale pour la Formation, le Recherche et l'Intervention sociale (AIFRIS) 4 au 8 juillet 2022 - Bruxelles, Belgique « Paroles, expériences et actions des usagères et usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible »

Proposition de contribution sur l'AXE 2 : Interroger les logiques d'action et de reconnaissance de l'expérience des usagères et usagers, au croisement de l'intervention, de la recherche et de la formation

Le Conseil Régional des Personnes Accompagnées en région PACA : L'expérience engagée d'un collectif pluri acteurs

Nous souhaitons communiquer autour d'une expérience engageante et citoyenne, reconnue par les pouvoirs publics en France sur la question de la participation des personnes accompagnées à l'évaluation des politiques publiques.

Le Conseil National des Personnes Accompagnées (CNPA) existe en France depuis 2010, il est porté par la Fondation Armée du Salut. Depuis 2016¹, cette instance de concertation est reconnue officiellement par un décret qui fixe les contours des missions, la composition et les modalités de fonctionnement du CNPA et de ses déclinaisons régionales :

« Les instances de concertation prévues sont des lieux d'échanges, de réflexion, de construction collective et d'alerte des pouvoirs publics pour les personnes accueillies ou accompagnées ou l'ayant été ...et pour les intervenants sociaux »²

Cette instance promeut la participation des personnes accompagnées au suivi, et à l'évaluation des politiques publiques. La citoyenneté est une de ses principales visées.

Ainsi, le CNPA et ses déclinaisons régionales (Conseil Régional des Personnes Accompagnées - CRPA) sont constitués de 2/3 de personnes accompagnées. Des intervenants sociaux, des bénévoles ou de représentants d'institution et/ou d'organismes de formation se joignent à ces collectifs.

Déclinée en PACA depuis ses débuts par l'URIOPSS Provence Alpes Côte d'Azur et Corse³, le CRPA se réunit lors de quatre journées d'échanges chaque année. A partir de l'expérience de chacun, ces réunions encouragent la co construction d'un propos, le développement d'une forme d'expertise collective sur des thématiques en lien avec les problématiques sociales actuelles, autour d'une méthode positive de pistes de résolutions.

Un Comité de Pilotage (COFIL) se réunit en amont de chaque réunion plénière. Composé d'une dizaine de personnes, Il organise et co anime des journées en région autour de thématiques choisies par ses participants.

Lors de ces journées qui réunissent environ 40 participants, des contributions synthétisent les propos et idées retenues par le groupe. Les méthodes sont totalement centrées sur la co élaboration, aucun discours prescrit n'y trouve sa place. Un travail en atelier et la présence facilitatrice des membres du COFIL favorise l'expression de chacun dans un climat convivial.

¹ Décret n° 2016-1440 du 26 Octobre 2016 relatif aux instances de concertation.

² Décret article 1

³ <https://www.uriopss-pacac.fr/>

Chaque contribution ainsi produite est ensuite envoyée à des instances nationales ou locales, à des partenaires et toute organisation ou institution susceptible d'être concernées.

Les activités du CRPA se déploient aussi dans le cadre d'interventions dans les organismes de formation en travail social, de représentation dans des instances thématiques (sur le logement par exemple) pour avis consultatifs et parfois contributifs.

Récemment, un recueil des 20 dernières contributions a été édité et pourra être présenté lors de notre intervention.

Nous proposons que les représentants du CRPA PACA puissent développer le contenu de 2 contributions spécifiques réalisées récemment :

L'accompagnement social : Selon vous, qu'est-ce qu'un accompagnement réussi ? Quels sont les leviers pour que l'accompagnement soit réussi ?

La crise sanitaire a vu naître de nombreuses mobilisations de personnes liées à des actions de solidarité. Ces initiatives se sont construites malgré de nouvelles contraintes. Comment envisager qu'elles puissent perdurer dans le temps ?

Auteurs :

Des représentants du Comité de Pilotage du CRPA PACAC (Des personnes accompagnées, Constance Tricard, Conseillère technique URIOPSS PACA Corse, Nathalie JAMI, Responsable pédagogique- Institut Méditerranéen de Formation et de Recherche en Intervention Sociale et représentante UNAFORIS PACA au CRPA)

Bibliographie

Participation des personnes accompagnées aux instances de gouvernance et à la formation des travailleurs sociaux - Rapport du groupe de travail adopté par le HCTS en séance plénière le 7 juillet 2017 <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/acteurs/instances-rattachees/haut-conseil-du-travail-social-hcts/productions-du-hcts/article/thematique-participation-des-personnes-accompagnees>